

Ordre des géologues du Québec

Rapport final sur l'élection avril-mai 2023

01 mai 2023

TABLE DES MATIÈRES

1	Objectif du présent rapport	3
2	Déroulement du vote	3
3	Évènements.....	3
4	Irrégularité	3
5	Dépouillement de l'élection	4
6	Résultats et statistiques	4
7	Confirmation de la version de la plateforme « Online Voting »	6
8	Conclusion	7

1 OBJECTIF DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent rapport vise à confirmer la conformité des modalités relatives au vote par un moyen technologique telles que décrites au Règlement sur l'organisation de l'Ordre des géologues du Québec et les élections.

2 DÉROULEMENT DU VOTE

Le scrutin s'est déroulé du 29 avril, 09h au 01 mai 2023, 16 h.

Seul le fournisseur de service, validé par l'expert indépendant, a eu accès aux clés du système de vote électronique pendant toute la durée du scrutin.

3 ÉVÈNEMENTS

Cette section détaille les événements survenus durant l'élection. Un événement ne constitue pas une irrégularité.

Un seul événement enregistré lors du transfert des données de la liste électorale de l'Ordre au Scytl.

L'Ordre a fourni au Scytl une liste électorale dont l'identifiant pour accéder au vote est le numéro du membre, ce dernier est composé de 3 à 4 chiffres or que le courriel d'instructions de vote déjà envoyé aux électeurs indique que l'identifiant est composé de 5 chiffres.

Pour rectifier la situation, un deuxième courriel d'instructions de vote a été envoyé aux électeurs pour indiquer que l'identifiant pour accéder au vote est exactement le numéro du membre.

Cet événement produit avant le début de l'opération du scrutin et ne peut influencer sur les résultats.

4 IRRÉGULARITÉ

Cette section détaille les événements qui auraient constitué une irrégularité pouvant avoir une influence sur le résultat de l'élection.

Aucune irrégularité n'a été relevée durant l'élection.

5 DÉPOUILLEMENT DE L'ÉLECTION

Le dévoilement des résultats s'est effectué lors d'une vidéoconférence réunissant les personnes suivantes :

- ▶ David Albert, Directeur général et secrétaire de l'Ordre des géologues du Québec;
- ▶ Nathalie Roy, Adjointe au Secrétaire;
- ▶ Maxime Rousseau, candidat;
- ▶ Talla Takam, candidat;
- ▶ Sylvain Bolduc, candidat;
- ▶ Gilles Michaud, candidat;
- ▶ Roxanne Gratton, administratrice et à titre de témoin désigné par le conseil d'administration conformément au Règlement sur l'organisation de l'Ordre des géologues du Québec et les élections à son Conseil d'administration;
- ▶ Guillaume Allard, administrateur et à titre de témoin désigné par le conseil d'administration conformément au Règlement sur l'organisation de l'Ordre des géologues du Québec et les élections à son Conseil d'administration;
- ▶ Éric Sanchez, représentant du fournisseur du moyen technologique employé pour le vote électronique, soit de la firme **ScytI**;
- ▶ Fatiha Bobekar, à titre de représentante de l'expert indépendant, soit la firme **In Fidem**;

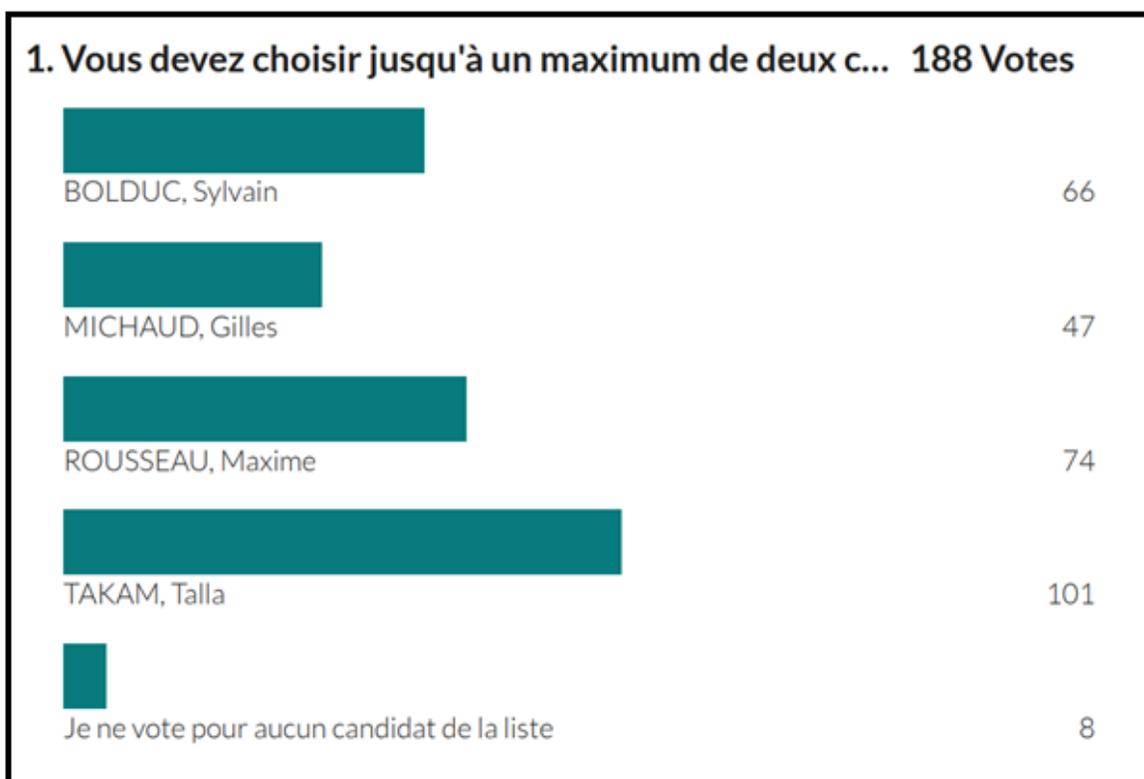
La clôture du scrutin a eu lieu le 01 mai 2023 à 16 h 00. Après la clôture du scrutin, l'expert indépendant a pu constater qu'aucune modification n'a été effectuée au contenu du système de vote électronique et de la liste des membres ayant enregistré leur voix. La cérémonie de dévoilement a débuté à 17h30. Les rapports des résultats et de la participation ont été générés et affichés lors de la vidéoconférence par Monsieur Éric Sanchez. Vers 17 h 40, un courriel comprenant les fichiers PDF de statistiques et des résultats de l'élection a été envoyé à Madame Fatiha Bobekar. Les fichiers ont été revus et ont permis de confirmer la validité de l'élection.

6 RÉSULTATS ET STATISTIQUES

Les résultats et les statistiques sont résumés par les captures d'écran ci-dessous.

Résultats :

Voici les résultats de vote des candidats au poste de conseil d'administration:

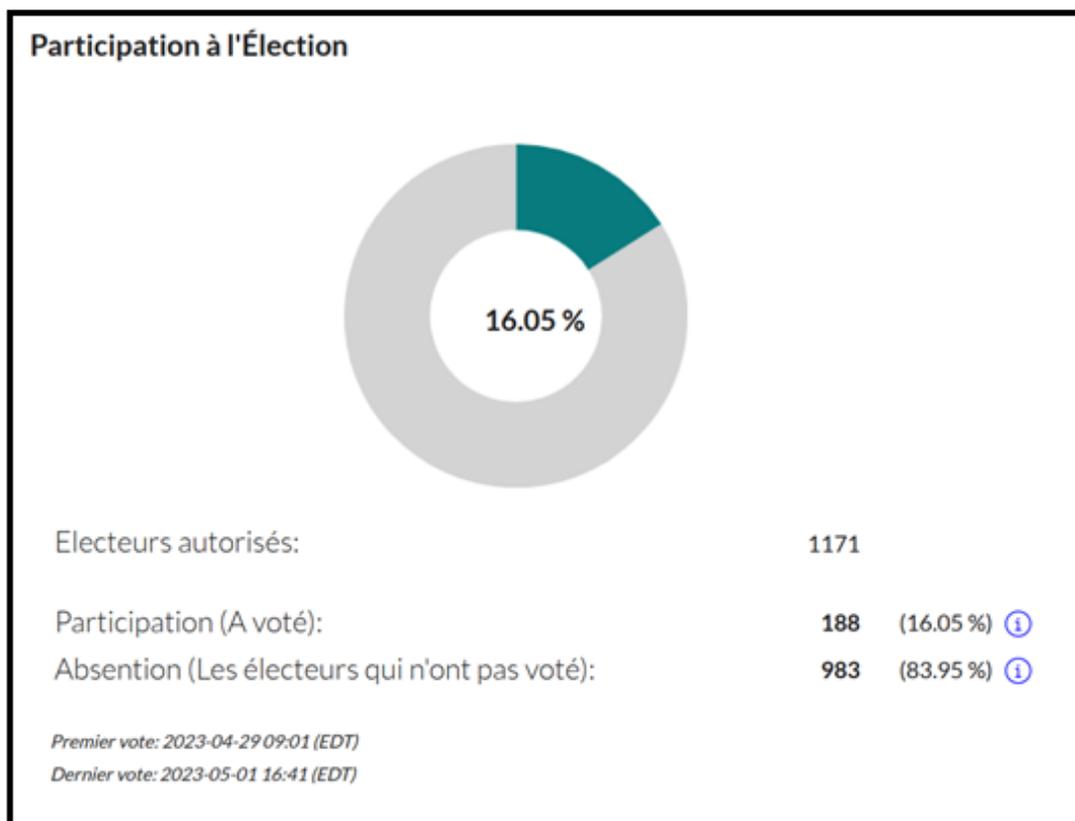


Statistiques :

Nombre de membres à qui un identifiant et un mot de passe ont été envoyés: 1171

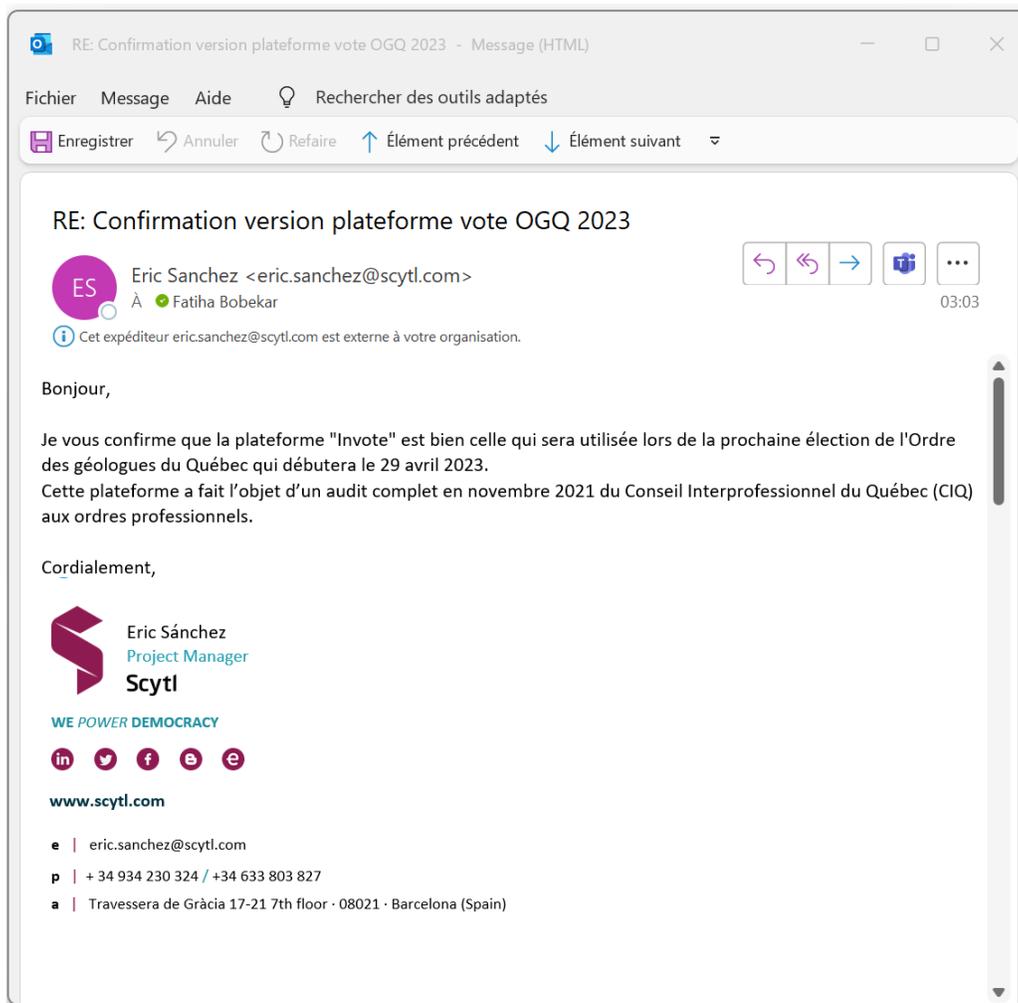
Nombre de votes enregistrés: 188

Confirmation par ScytI:



7 CONFIRMATION DE LA VERSION DE LA PLATEFORME « ONLINE VOTING »

Le fournisseur de la plateforme électronique, la compagnie ScytI, a confirmé que la version de l'application utilisée pour le vote est la version recommandée par le Conseil Interprofessionnel du Québec (CIQ) aux ordres professionnels, qui a fait l'objet d'un audit complet en novembre 2021.



8 CONCLUSION

Notre responsabilité consiste à confirmer les résultats des élections en nous basant sur les rapports, les partages d'écrans, les fichiers de contrôle obtenus de la société Scyt, ainsi que les événements qui se sont produits durant le vote.

Selon nos observations, nous confirmons qu'aucune irrégularité n'a été relevée pouvant causer un doute sur le processus électoral et les résultats obtenus.

Fatiha Bobekar
Experte indépendante
In Fidem Inc.